

UNIQUE EN BELGIQUE

# TWINSTAR Today

Profitez aujourd'hui d'un revenu mensuel complémentaire. À VIE.

**HAPPY**  
GENERATION



*vivre confiant*



# Le revenu mensuel complémentaire garanti à vie. Un produit innovant pour une génération inventive.

De la minijupe à la télévision en couleur, du micro-ondes aux premiers pas sur la lune... Votre génération a multiplié les progrès décisifs. Et si vous prenez votre **retraite**, ce n'est pas pour rester sagement les bras croisés.

Comment gérer cela au niveau financier ? Une génération aussi créative mérite une solution à son image. C'est pourquoi AXA crée **TwinStar Today**. Le premier produit qui vous **garantit à vie (!) un revenu mensuel complémentaire** et ce, tout en conservant une grande **liberté de disposer de votre capital** !

## **TwinStar Today vous garantit**

1. un revenu mensuel complémentaire À VIE qui ne peut qu'augmenter
2. une grande liberté de disposer de votre capital

# Qu'est-ce qui rend TwinStar Today si révolutionnaire ?

- Vous recevez un revenu mensuel complémentaire. À VIE.

**Chaque mois**, en tant que souscripteur et assuré, vous recevez **un revenu garanti** en sus de votre pension. Et ce, **durant toute votre vie**, sans limite d'âge. Pour une tranquillité d'esprit totale.

- Votre revenu complémentaire ne peut qu'augmenter.

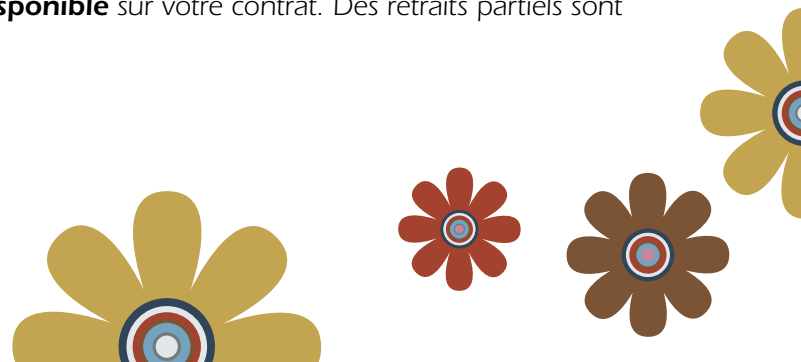
La bourse est en bonne santé ? TwinStar Today contient un mécanisme pour que votre revenu complémentaire puisse en bénéficier... Les temps sont moins favorables ? Pas de souci,  **votre revenu complémentaire est protégé** : vous recevez toujours votre revenu garanti.

- Votre investissement est placé dans les meilleurs fonds.

**Votre investissement est géré par les meilleurs spécialistes.** Chaque jour, ces spécialistes passent le marché au peigne fin pour trouver les meilleurs fonds qui offrent les plus belles perspectives de rendement. Seules **les meilleures solutions** entrent en ligne de compte pour TwinStar Today.

- Vous pouvez disposer de votre capital quand vous en avez besoin.

**La liberté est importante** pour votre génération. C'est pourquoi **vous pouvez retirer à tout instant la totalité du capital disponible** sur votre contrat. Des retraits partiels sont possibles après la 8<sup>ème</sup> année.





# Quel revenu complémentaire vous garantit TwinStar Today ?

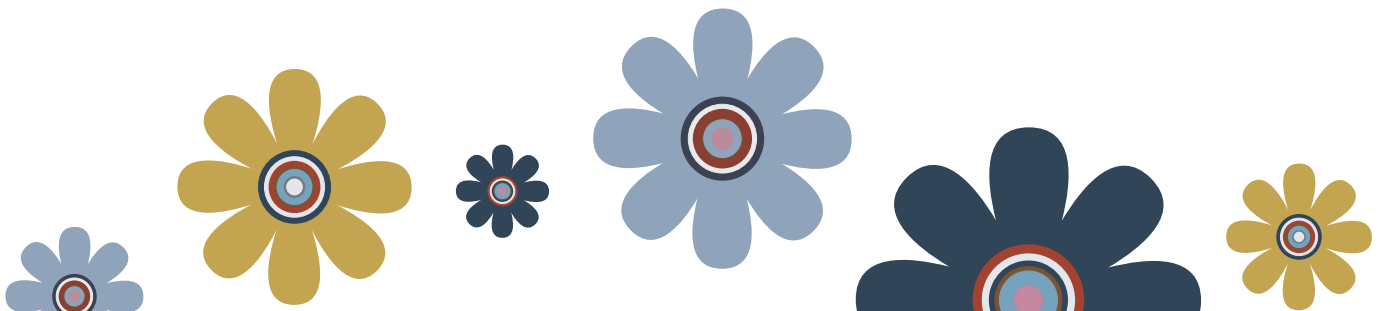
Après une carrière bien remplie, vous touchez votre assurance groupe mais vous vous rendez compte que votre pension légale ne suffira pas à **réaliser tous vos projets d'avenir**, en plus de vous permettre de **maintenir votre train de vie**. TwinStar Today vous est destiné.

## Un exemple concret

Imaginez. Vous décidez d'investir un montant net de 100.000 euros. Grâce à TwinStar Today, en fonction de votre âge, vous pouvez **bénéficier d'un revenu mensuel complémentaire à vie dont le montant minimum est garanti comme suit** :

Votre revenu mensuel garanti à vie est de	Si vous souscrivez à TwinStar Today à
333 euros min	60 ans
375 euros min	65 ans

Comme vous le constatez, les montants obtenus varient en fonction de votre âge au moment de la souscription. L'âge de l'assuré pour adhérer à TwinStar Today est de 50 ans minimum et de 79 ans maximum.





# Votre revenu complémentaire ne peut qu'augmenter, jamais baisser.

Tous les 5 ans, nous effectuons un "click" grâce auquel votre **revenu mensuel complémentaire peut être porté à un niveau plus élevé**, selon les performances des fonds et la valeur atteinte par votre contrat.

## Un exemple concret

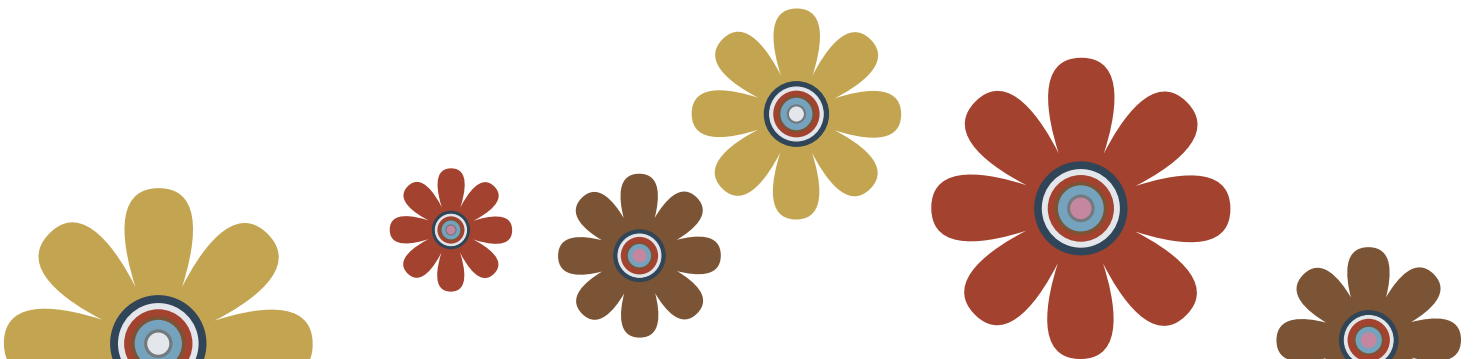
Voyez la simulation ci-contre, pour un investissement net de 100.000 euros début 1991, à l'âge de 65 ans : **le revenu complémentaire de départ est de 375 euros par mois**, soit 4.500 euros par an. Quoi qu'il arrive, sans retrait en cours de contrat, **le revenu ne baissera jamais**.

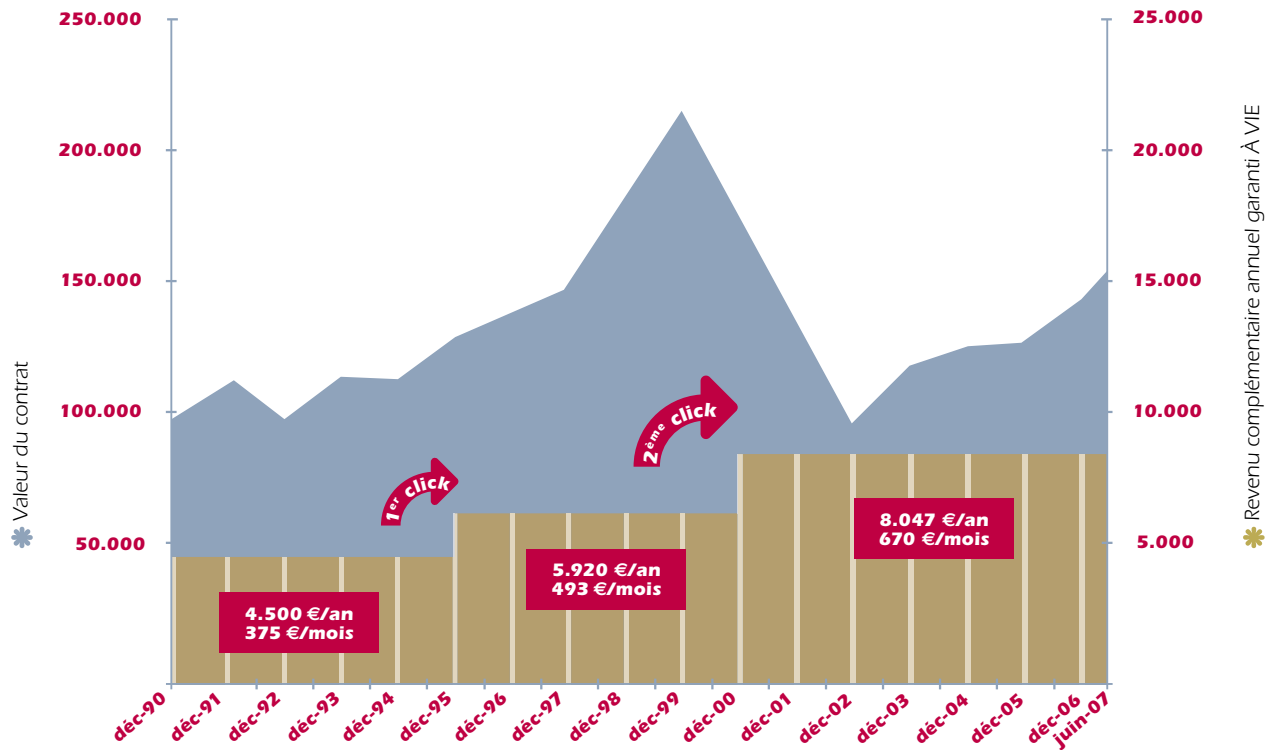
**Mieux ! Après 5 ans**, le capital disponible sur le contrat est de 131.574 euros en raison des bonnes prestations des fonds. Le premier "click" entre en scène pour porter **le revenu mensuel complémentaire garanti à 493 euros**, soit 5.920 euros par an.

**Au 10<sup>ème</sup> anniversaire** du contrat, le capital disponible est passé à 178.835 euros. Un nouveau "click" est réalisé : **le revenu complémentaire garanti devient 670 euros par mois**, soit 8.047 euros par an.

Et si ensuite la bourse se porte moins bien, pas de souci : 670 euros est le montant **minimum** de ce revenu mensuel complémentaire, **garanti à vie** !

Il va de soi que votre revenu augmente également si vous versez davantage.





L'évolution du contrat est basée sur les performances du MSCI World Index depuis début 1991.

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour les rendements futurs.

## **Vous accédez à l'expertise des gestionnaires de patrimoine d'AXA Private Management.**

Votre argent est investi par **AXA Private Management**, une équipe spécialisée en gestion de patrimoine. Grâce à TwinStar Today, vous bénéficiez d'une expertise à laquelle l'investisseur particulier n'a pas toujours facilement accès.

Nos spécialistes d'AXA Private Management ne placent en effet votre investissement que dans les fonds "vedettes" des marchés financiers. **Seuls les fonds parmi les meilleurs du marché entrent en ligne de compte pour TwinStar Today.** Pour ce faire, en septembre 2007, AXA travaille avec notamment :

**PETERCAM**

 **Rosenberg**  
An AXA Investment Managers Company

 **Fidelity**

 **INVESTMENT  
MANAGERS**

**JPMorgan**   
Asset Management

  
**FRANKLIN TEMPLETON  
INVESTMENTS**

## Contactez votre courtier en assurances ou agent bancaire AXA.

À combien s'élèvera votre revenu mensuel complémentaire ? Combien pouvez-vous investir dans votre cas ? Quel est le moment le plus propice pour souscrire ? Votre courtier en assurances ou agent bancaire AXA se fera un plaisir de vous fournir toutes les informations, en tenant compte de votre situation personnelle.



TwinStar Today est un produit d'assurance-vie de la branche 23, émis par AXA Belgium, auquel sont liés deux fonds d'investissement internes d'AXA Belgium : Equity 50 et Equity 100. Versement initial minimal : 2.500 euros. - Versements supplémentaires éventuels : minimum 1.250 euros - Frais d'entrée : max. 3 % des versements (hors taxe) - Taxe sur les versements : 1,10 % (taux pour les personnes physiques) - Investissement net : investissement après déduction de la taxe et des frais d'entrée - Coût pour la garantie à vie du revenu complémentaire au 17 septembre 2007 : par an, 1,40 % pour Equity 50 et 1,90 % pour Equity 100 - Indemnité de retrait : les 4 premières années, 0,10 % par mois à échoir jusqu'à la fin de cette période; ensuite 0 %.

Politique d'investissement des fonds : Equity 50 : maximum 50 % en actions - Equity 100 : minimum 80% en actions. Fonds sous-jacent Equity 50 : GMX Benefit Neutral - Fonds sous-jacent Equity 100 : GMX Benefit Aggressive. Ces deux sous-fonds font partie du fonds commun de placement de droit luxembourgeois AXA Private Selection. Frais de gestion des fonds : par an, 0,60 % pour Equity 50 et 0,70 % pour Equity 100 - Classe de risque sur une échelle de risque allant de 0 (le plus faible) à 6 (le plus élevé) : Equity 50 : 2 - Equity 100 : 3. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération, à l'exception du risque associé à la garantie du revenu complémentaire.

Les caractéristiques du produit d'assurance-vie TwinStar Today (y compris son régime d'imposition), ainsi que des fonds d'investissement internes qui y sont liés, sont décrites dans la fiche info financière. Demandez-la à votre courtier en assurances ou agent bancaire AXA qui peut vous donner aussi le règlement de gestion des fonds.

# TWINSTAR Today

- Vous recevez un revenu mensuel complémentaire. À VIE.
- Votre revenu complémentaire ne peut qu'augmenter.
- Votre investissement est placé dans les meilleurs fonds.
- Vous avez une grande liberté pour disposer de votre capital.



AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 pour pratiquer les branches vie et non-vie (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979) -  
Siège social : boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles (Belgique) - Internet : [www.axa.be](http://www.axa.be) - Tél. : (02) 678 61 11 - Fax : (02) 678 93 40 - RPM Bruxelles/TVA BE 404 483 367

*Vivre confiant*